

Suisses de France : à l'écoute!

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **5 (1959)**

Heft 4

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SUISSSES DE FRANCE

★ ★ ★

A L'ÉCOUTE !

★ ★ ★

A VOUS ALGER.

La colonie suisse d'Alger vient de recevoir la visite de notre ambassadeur ; et ce fait est, bien entendu, sans précédent dans ses annales, puisqu'il y a assez peu de temps que la Confédération a conféré rang et titre d'ambassadeur à son représentant diplomatique à Paris, renouant ainsi avec une tradition abandonnée il y a plus de cent cinquante ans. Aussi, le passage de M. l'ambassadeur et de Mme Micheli a-t-il été dignement célébré par nos compatriotes de la grande cité nord-africaine et de ses environs.

Arrivés jeudi soir, M. et Mme Pierre Micheli étaient accueillis à l'aérodrome de Maison-Blanche par M. le consul général Henri Voirier, M. le vice-consul Koetschet et M. Zorn, président de la Société helvétique de bienfaisance, ainsi que par plusieurs compatriotes de la région. Malgré le caractère semi-privé de son voyage (qui avait donc pour but la visite des colonies suisses d'Alger et d'Oran), notre ambassadeur fut reçu dès le lendemain par le Délégué général du gouvernement français en Algérie, M. Paul Delouvrier, avec qui il eut un entretien assez long et très cordial.

Et, dimanche, à la maison suisse de La Bouzaréa, se déroulait une petite fête, placée sous le signe de l'amitié et de l'attachement à la patrie ; sous le signe aussi, de la bonne humeur et du beau temps. Il arrive trop souvent que lorsque l'Algérie reçoit ces hôtes d'honneur, ce pays, dit du soleil, connaisse des pluies diluviennes ; et on a beau leur dire que la

pluie est ici un symbole de prospérité, les visiteurs sont toujours un peu déçus. Cette fois, et par dérogation à cette fâcheuse règle, le séjour de M. et Mme Micheli a été favorisé par une température des plus agréables.

De nombreux Suisses étaient montés à La Bouzaréa, où un vin d'honneur était offert par la S.H.B. M. Zorn prononça quelques paroles de bienvenue, disant toute la joie que procure aux membres de notre colonie la présence de notre ambassadeur et celle de Mme Micheli. Il évoqua comme « le souvenir presque historique d'une valeur symbolique pour l'amitié franco-suisse » la journée du 5 avril 1957 où M. Micheli, promu ambassadeur, était reçu et accrédité comme tel par M. Coty, alors président de la République, tous deux échangeant avec sympathie des vœux pour leurs pays respectifs. Une photographie de cette cérémonie, en effet mémorable, nous fait voir également M. l'ambassadeur de La Chauvinière, alors directeur du Protocole, et dont nous nous souvenons qu'il est, lui aussi, un vieil ami de notre pays. Parlant des Suisses d'Algérie, M. Zorn fit allusion à la situation actuelle, malaisée pour nombre d'entre eux : « Chacun de nous, dans sa petite sphère, traverse des moments de difficulté, ou même d'anxiété ; certains ont payé de leur vie l'acte de foi que nous faisons en restant dans ce pays que nous aimons, en maintenant nos positions avec l'aide de nos autorités consulaires. Votre passage sera pour nous tous un encouragement. Il faut, en effet, que notre pays soit effectivement présent, et participe à l'évolution économique et culturelle étonnante qui se fraie un chemin, malgré l'opposition violente de tant de forces obscures. »

M. l'ambassadeur Micheli répondit par quelques paroles aimables : « Le rôle d'un diplomate est éphémère ; celui des Suisses fixés dans le pays est permanent. Vous êtes ici comme le reflet de la Suisse, et c'est en cette qualité que je vous salue de la part de notre patrie. » Faisant allusion aux difficultés mentionnées par le président de la S.H.B., M. Micheli rappela la phrase de Montalembert : « J'ai hésité, j'ai accepté ! », disant aussi combien la Confédération restait attachée à ses enfants établis en Algérie, comprenait leurs difficultés, parfois leurs souffrances, souhaitant que celles-ci aient bientôt un terme.

Un peu plus tard, M. et Mme Micheli visitèrent en détail la propriété suisse de La Bouzaréa, en compagnie de MM. Zorn et Voirier et des présidents des sections de gymnastique et de tir, MM. Schaller et Grau. Ils prirent ensuite un contact plus familier avec nos compatriotes présents, et cette petite manifestation se prolongea assez longuement, en toute simplicité et dans le meilleur esprit.

Avant de partir pour Oran, et comme dernière vision de l'Algérie, nos hôtes visitèrent Tipasa, sous la conduite experte de M. Scalama, directeur du Musée Gsell. Les vestiges antiques de Tipasa sont mis en valeur par une situation physique des plus favorisées, entre la mer, le pied du massif du Chenoua et l'extrémité des collines du Sahel. Tour à tour comptoir phénicien, colonie latine puis colonie romaine, Tipasa est aujourd'hui une petite ville franco-arabe. Le « monument aux morts », témoin des guerres de notre siècle, y voisine avec une statue de Minerve. Ce fut aussi une des villes de Mauritanie où la religion chrétienne demeura longtemps vivace, après l'invasion arabe. Et c'est un lieu remarquable, tant par son pittoresque que par les pages d'histoire qu'il évoque.

Ch.-E. R.

A VOUS GRENOBLE.

L'Association helvétique de Grenoble, lors de son Assemblée générale du 13 mars, au « Normandy », place Grenette, a réélu son Comité comme suit :

M. Baumeler, Président d'honneur.

M. Camenisch, Président.

M. Wurstz André, Vice-Président.

M. Merz, Trésorier.

M. Chevassu, Secrétaire.

L'ancien président, M. et Mme Diéner, passent au Comité des fêtes.

Prochaine assemblée, le premier vendredi de chaque mois, à 20 h. 45.

A VOUS MARSEILLE.

La section de Marseille de la Chambre de Commerce suisse en France a eu l'heureuse initiative d'inviter, récemment, le Professeur D' Henri Rieben de l'Université de Lausanne à faire, au Palais de la Bourse, une conférence sur les grandes étapes de l'intégration européenne et les problèmes particuliers qui

se posent à la Suisse dans le cadre de cette intégration.

Cette manifestation, placée sous les auspices du Consulat général de Suisse, a remporté un vif succès dont la presse locale s'est plu à faire un large écho.

Parmi les personnalités présentes étaient également le Président central de la Chambre de Commerce suisse en France, M. Georges Raymond, venu spécialement de Paris.

Les Suisses de l'arrondissement consulaire de Marseille, et tout particulièrement ceux de Nîmes, viennent d'éprouver la douloureuse perte d'un de leurs membres les meilleurs en la personne de notre compatriote, M. Edmond Barral, décédé le 20 mars 1959, à l'âge de 63 ans, après une courte maladie.

M. Barral, d'origine genevoise, a vécu plus de trente ans en France. Il y a fondé son foyer familial et fut un des dirigeants, à Nîmes, d'une affaire industrielle de famille. Il s'est vu conférer, le 5 juillet 1957, la Médaille d'honneur du travail pour 25 ans d'activité ininterrompue.

Durant de longues années, M. Barral fut le président de la Société suisse de bienfaisance « Helvétia », à Nîmes, à laquelle il donna, par son dévouement, un grand essor. Il resserra les liens entre nos compatriotes et, à l'époque de la guerre 1939-45, il s'occupa activement de la distribution des colis de vivres reçus de Suisse pendant les restrictions alimentaires.

En sa qualité de correspondant, il apporta une aide précieuse au Consulat général. M. Barral fut souvent chargé d'enquêtes sur des cas d'assistance et autres. Ses rapports, soigneusement établis et remis rapidement, ont sensiblement facilité la tâche du Consulat général.

La colonie suisse de Nîmes a rendu un dernier hommage au disparu en assistant au complet à ses obsèques.

Son épouse peut être assurée que tous ceux qui l'ont connu n'oublieront pas la personnalité si attachante de M. Barral.

M. H.

A VOUS NANCY.

L'Assemblée générale de la Société suisse de Nancy s'est tenue le 1^{er} mars 1959, sous la présidence

d'honneur de M. Studer, Consul de Suisse à Strasbourg.

Nos compatriotes avaient résisté à la tentation d'une sortie champêtre par un dimanche printanier et s'étaient réunis nombreux pour entendre le compte rendu de M. Beson, trésorier, le rapport moral de M. Jéquier, secrétaire, et une allocution de M. Schmid, président.

M. Studer a pris ensuite la parole pour entretenir nos compatriotes de questions d'actualité et en particulier des réunions d'études préliminaires à la journée des Suisses à l'étranger. Grâce à l'initiative de notre Consul, une première réunion des Sociétés suisses d'Alsace et de Lorraine se tiendra à Gérardmer au cours d'une journée récréative, le 3 mai.

Des parties acharnées de loto ont suivi l'Assemblée générale et la journée s'est terminée à la Brasserie Thiers, où il a été servi aux membres présents une copieuse et succulente choucroute. Et c'est tardivement et à regret qu'il a fallu se quitter.

P. J.

A VOUS NANTES.

SOCIÉTÉ SUISSE DE BIENFAISANCE DE NANTES

C'est le 20 mars 1959 qu'a eu lieu l'Assemblée générale de la Société Suisse de Bienfaisance de Nantes.

Le Président, M. Robert Badel, après avoir salué la présence de M. le Consul et Mme Maurer, rappela dans une courte allocution les buts de la S.S.B.N. et les devoirs qui lui incombent. Une fois les comptes de l'année 1958 approuvés, l'Assemblée procéda au renouvellement de son Comité, lequel se trouve constitué comme suit :

Président : M. Robert Badel.

Vice-Président : M. Charles Fuller.

Trésorier : M. Joseph Mattmann.

Secrétaire : M. Arthur Studer.

Parmi les questions diverses, l'Assemblée a décidé, d'une part :

de célébrer, cette année, si possible, la Fête Nationale de concert avec les compatriotes d'Angers, et d'autre part :

de déléguer à la réunion des groupements suisses de France, à Paris, en mai prochain, son Président.

A VOUS LISIEUX.

UN SUISSE A L'HONNEUR

Déjà titulaire d'élogieuses distinctions qui marquent, au plus haut degré civique et social, le fraternel dévouement dont il ne cessa de fournir le témoignage à la France, sa patrie d'adoption depuis 1916, M. Louis Bielman, citoyen d'honneur de la ville de Lisieux, vient de se voir décerner la plus belle récompense conférée par la France : le ruban rouge.

Né le 4 décembre 1890, à Genève, d'une excellente famille helvétique qui lui a transmis la qualité de « Bourgeois de Fribourg », M. Louis Bielman quittait la Suisse en 1916, pour Lons-le-Saunier.

Après avoir satisfait, à Paris, de 1919 à 1926, aux études nécessaires à l'obtention de ses diplômes lui permettant d'exercer en France sa profession de chirurgien-dentiste, il arrivait à Lisieux en 1927.

Dès 1939, il est chargé de l'organisation para-militaire de la cantine de la gare S.N.C.F. réservée à l'armée. L'année suivante, les pitoyables répercussions de l'exode le trouvent fidèle au poste.

Déployant des trésors d'initiative et d'ingéniosité, afin de résoudre le problème du surnombre face à la précarité des moyens, M. Bielman dirige les services d'accueil et de ravitaillement des expulsés et réfugiés du Nord et de Belgique. Son domicile même, sa famille, prêtent une assistance secourable à la détresse des pauvres gens qui passent en quête de réconfort...

Dans le désarroi de la débâcle, c'est encore M. Bielman qui, grâce à l'expérience acquise lors de la guerre de 1914, jusqu'en 1916, dans les rangs de la Croix-Rouge de Genève, crée le premier bureau français de recherche des prisonniers puis dé-

(Suite page 6).

termine le fonctionnement du premier bureau de secours aux prisonniers de guerre.

Délégué cantonal à l'Œuvre nationale de la Famille du prisonnier, directeur du Centre d'Accueil des Prisonniers et Déportés rentrant dans leurs foyers, M. Louis Bielman a bien mérité de la France glorieuse et malheureuse. Il a été décoré de la médaille d'argent de la Reconnaissance Française ; de la médaille commémorative de la guerre 1939-45, pour sa participation à la défense passive ; de la médaille d'argent de la Croix-Rouge S.S.B.M., dont il reste l'ardent animateur aux fonctions de secrétaire du Comité local ; a été cité à l'ordre de la 3^e Région Militaire.

Ce « palmarès » serait incomplet s'il ne reflétait l'attachement de M. Louis Bielman à la cause sportive et, avec un dynamisme absolu, à son cher C.A.L. qu'il dirige, de façon agissante, à la tête des diverses sections.

La médaille de l'Éducation Physique et des Sports et la médaille de la Ligue de Football de Normandie se devaient de rendre hommage à son éminente carrière dans ce domaine, sur terre... et sur l'eau : ancien international suisse de hockey sur gazon, barreur de l'équipe helvétique de « 4 » de pointe (championne du monde et d'Europe en 1914) ; président de la section de football « Caliste », de 1928 à 1954 ; ancien chef de district des Scouts de France durant la guerre 1939-45.

Terminons cette éloquente « carte de visite » par le diplôme de la Société Nationale de Sauvetage de France et les titres significatifs qui traduisent — s'il en était encore besoin — l'intérêt porté par notre distingué « concitoyen d'honneur » à la jeunesse et aux activités philanthropiques : président du Groupe Amical des Suisses de Lisieux et des environs ; membre du conseil d'administration de la Maison des Jeunes ; membre du Rotary-Club de Lisieux.

Ouest-France.



Le repas au Cercle de la Voile. Dans le fond, on reconnaît de gauche à droite : M. Voirier, consul général de Suisse à Alger ; M. Micheli, ambassadeur de Suisse ; M. Scheidegger, président de la colonie helvétique d'Oran ; Mme Micheli ; M. Gehrig, agent consulaire de Suisse dans notre ville.

A VOUS ORAN.

Arrivés à Oran, le mardi 17 mars, venant d'Alger par avion, son Excellence M. l'Ambassadeur à Paris, Pierre Micheli, Mme Micheli et M. le Consul Général à Alger, Henri Voirier, ont été reçus à leur descente d'avion, par M. Numa Scheidegger, Président de la Colonie Suisse à Oran, et par M. René Gehrig, Agent Consulaire de Suisse à Oran.

Le 18, après avoir visité les Autorités préfectorales et municipales, M. Micheli s'est rendu à Mostaganem, où il a été reçu par Mme Besse et une dizaine d'autres compatriotes.

Le soir c'était le Banquet de la Colonie au Cercle de la Voile, auquel quelques citoyens Suisses venus de Sidi-Bel-Abbès s'étaient joints, à l'issue duquel, M. l'Ambassadeur a défini le rôle d'un Ambassadeur et les divers problèmes qui sont posés. Agréablement impressionné par l'activité de l'Oranie et le calme qui règne dans nos départements, il a eu l'occasion de rappeler l'amitié ancestrale qui lie la Suisse à la France. Il a demandé aux Suisses de l'Oranie de continuer à faire apprécier la Confédération helvétique à l'étranger.

L'Ambassadeur a quitté Oran pour Paris, à bord d'un avion d'Air-France.

A VOUS STRASBOURG.

La séance cinématographique du 4 mars dernier, organisée par le Club Suisse de Strasbourg, dans les salons de l'Hôtel Bristol, a rencontré un vif succès et les quelque 60 personnes présentes sont rentrées dans leur foyer le cœur content, après avoir parcouru leur chère patrie du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, deux heures durant.

L'Assemblée générale annuelle de la Société Suisse de Bienfaisance de Strasbourg a eu lieu jeudi, 19 mars, au Restaurant de la Lorraine. Les différents rapports furent acceptés à l'unanimité et décharge a été donnée pour l'excellente gestion. Le Comité sortant a été réélu et M. Th. Hanhart confirmé dans ses fonctions de Président.

« L'Œil et l'Oreille ».